



Montréal, le 9 mai 2011

Monsieur Gérald Tremblay

Maire de Montréal
275 rue Notre-Dame Est
Montréal (Québec)
H2Y 1C6

Objet: Réfection du complexe Turcot – Demande du Comité de vigilance Turcot

Monsieur le Maire,

Par la présente, nous sollicitons de votre part une réponse aux propositions de modification au projet de réfection du complexe Turcot que nous avons exposées le 14 avril dernier par voie de communiqué. Le Comité de vigilance Turcot considère en effet que la Ville de Montréal a l'opportunité d'intervenir rapidement auprès du ministre des Transports du Québec, monsieur Sam Hamad, pour bonifier ce projet sur plusieurs aspects, en prenant les décisions suivantes :

- Ne pas construire de voies de service de chaque côté de l'autoroute 20 dans la cour Turcot considérant les nouvelles normes d'aménagement urbain qui prônent une restriction de la circulation automobile dans les quartiers centraux. La rue Notre-Dame pourra adéquatement desservir le futur Quartier du Canal;
- Réduire la largeur du futur boulevard Pullman de 3 voies à 2 voies par direction considérant ces mêmes objectifs et ne pas ajouter une voie supplémentaire sur la rue Notre-Dame tout en conservant les voies réservées aux transports collectifs sur ces deux axes;
- Éliminer les bretelles entre l'autoroute Ville-Marie, le boulevard Pullman et la rue St-Jacques. Le réseau autoroutier ne devrait pas être utilisé pour les déplacements inter-quartiers. Les déplacements entre l'arrondissement Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce et le centre-ville de Montréal devraient être effectués par la rue Saint-Jacques.

Dans un contexte où de nombreux enjeux majeurs demeurent sans réponse, alors que le temps presse, et considérant toujours que ces mesures sont légitimes, réalistes et efficaces, le Comité de vigilance Turcot souhaiterait obtenir votre réponse à cet égard dans les prochains jours.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur Tremblay, l'expression de nos salutations les meilleures.

Coralie Deny

Directrice générale Au nom du Comité de vigilance Turcot

Cc Paul Saint-Jacques, Ville de Montréal
 Michel Bissonnet, Ville de Montréal
 Alain Dubé, MTQ

Pj Communiqué de presse du 14 avril 2011